

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIAPL  
DU 23 JANVIER 2014 à 20 HEURES**

Tous les membres sont présents.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la réunion.

**PROJET AVENUE DU CHATEAU :** La vente a été passée chez le notaire en décembre 2013. Un devis a été demandé pour l'élagage des arbres le long du chemin. Les travaux seront lancés dans le courant du printemps.

**ZONE ARTISANALE :** Lors de l'achat de l'usine il y a une servitude de passage de 5 ans qui avait été accordée à la commune, afin de passer dans les jardins de l'ancien propriétaire, elle se termine fin février 2014. En accord avec le propriétaire elle sera prolongée d'une année, afin qu'une réflexion soit faite pour créer une sortie côté parking.

**EXTENSION DU LOCAL LA RUMEUR LIBRE :** Les travaux devront commencer courant février 2014.

Le responsable bâtiment se renseigne pour électrifier le nouveau portail.

**REDEVANCE ASSAINISSEMENT :** Actuellement elle est à 0.90 € le m<sup>3</sup>. Le conseil décide, à l'unanimité, de la porter à 1 € le m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**BATIMENTS COMMUNAUX :** L'extension de l'atelier communal est terminée. Vérifier la noue sur l'usine afin d'éviter des débordements et fuites. Voir pour repeindre le grand portail de la salle d'animation rurale.

**TRAVAUX CONNEXES A89 :** Le cabinet BISIO & Associés a pris du retard dans son contrôle travaux. L'appel d'offre aurait dû être lancé en janvier, vu le retard le cabinet reporte l'appel d'offre. Les clôtures devaient être faites en Mars. Monsieur le Maire doit recontacter le bureau d'étude pour accélérer la procédure.

**VOIRIE :** Depuis la dernière réunion seuls des travaux d'élagage ont été effectués.

**CONTRAT AGENT TECHNIQUE :** Le contrat de Loïc MAYERE se termine fin février 2014. Monsieur le Maire propose de le renouveler pour 3 mois soit du 1<sup>er</sup> Mars au 30 mai 2014. Accord à l'unanimité.

**BIBLIOTHEQUE :** Une convention de 3 ans est proposée à la commune. Monsieur le Maire donne lecture de celle-ci. Le Conseil accepte à l'unanimité cette convention. La bibliothèque sera ouverte 1 heure par semaine tous les samedis matin de 10 h à 11 heures.

Un rapport d'activités sera établi toutes les années.

Voir pour acheter un rayonnage supplémentaire.

Deux cartons de livres ont été donnés à la bibliothèque par un particulier.

**MORATOIRE RYTHMES SCOLAIRES :** Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer sur la réforme proposée. Il donne lecture de la lettre du Collectif des Parents d'Elèves du Forez. Le Conseil est d'accord pour délibérer sur le moratoire et adhère à la position du Collectif des Parents d'Elèves du Forez.

**PREVISIONS ENVELOPPES CANTONALES 2014** : Le conseil prévoit d'inscrire aux prochaines enveloppes cantonales : l'acquisition de logiciels pour le secrétariat – des jeux extérieurs enfants, un tableau pour une classe et réfléchit sur d'autres projets.

**PROJETS BUDGET 2014** : Tous les membres donnent leur avis sur les futurs acquisitions ou travaux à prévoir pour l'année à venir. Sont en prévision : vérification de la toiture de l'église – achat d'un tableau pour une classe – réfection des pavés vers les WC publics – travaux éclairage public – construction bâtiment stockage sel de déneigement – clôture et portail vers l'atelier communal – accès au sous-sol de l'usine à la zone artisanale – électrification du nouveau portail dans ce même bâtiment.

**CIMETIERE** : Des vols sur les concessions ont été signalés en mairie (fleurs, christ) Le Maire a signalé cet état de fait à la gendarmerie. Le conseil réfléchit sur différentes possibilités afin d'éviter ces problèmes.

**DIVERS** : Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la visite de Monsieur le Sous-Préfet en Mairie ce jeudi matin en présence de Monsieur TISSOT Jean-Claude conseiller général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures

Prochaine réunion le Jeudi 27 février 2014 à 20 heures.